

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation - Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Avis public est donné par la soussignée que le **jeudi 12 août 2021, à 19 h**, à la salle du conseil de la MRC des Maskoutains, située au 795, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe, la commission créée par le conseil de la MRC des Maskoutains en vertu de la résolution numéro 21-07-269, adoptée le 14 juillet 2021, en conformité avec l'article 53.1 de la *Loi sur la sécurité incendie* (RLRQ, chapitre S-3.4), tiendra une assemblée publique sur le projet du *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Maskoutains*.

Lors de cette assemblée publique, la commission expliquera les grandes lignes du schéma et ses effets et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Maskoutains*.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de schéma au siège social de la MRC des Maskoutains situé au 805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe et au bureau municipal des municipalités membres de la MRC des Maskoutains, durant les heures régulières d'ouverture.

Résumé du projet :

Le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Maskoutains a pour objectif d'encadrer l'application de la *Loi sur la sécurité incendie* (RLRQ, chapitre S-3.4) afin de respecter les orientations principales du ministère de la Sécurité publique (MSP) et ainsi réduire de manière significative des pertes humaines et matérielles provenant de l'incendie, accroître l'efficacité des organisations publiques responsables de la sécurité incendie par la prévention, l'intervention pour les risques faibles et plus élevés, les mesures d'autoprotection, les autres risques de sinistre, l'utilisation maximale des ressources consacrées à la sécurité incendie, le recours au palier supra municipal et l'arrimage des ressources et des organisations vouées à la sécurité du public.

Le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie est également un outil de gestion des risques d'incendie et de prise de décision afin de prévoir des mesures de prévention en incendie, de réduire les probabilités de feux et de planifier tous les éléments de l'intervention en incendie afin de limiter les conséquences lorsque le feu se déclare.

Donné à Saint-Hyacinthe, le 15^e jour du mois de juillet 2021.

La directrice générale adjointe,



Micheline Martel, OMA